LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 18 numéro 4

Avril 2024

Tournoi de pêche 2024

Le tournoi de pêche organisé par ADELE fut un succès. Selon les dires de chacun c'était SUPER de se retrouver pour cette activité hivernale. Cette année, nous avons eu 36 enregistrements en comparaison avec 37 en 2023. Nous vous remercions de votre participation. Sans vous, et grâce à l'implication de nos précieux bénévoles cette activité annuelle ne pourrait avoir lieu.

Voici le nom des gagnants du tournoi de pêche (tous de la truite mouchetée)

1er prix : Pierre Gariépy, truite de 21 1/2 po.

2e prix : Louison Proteau, truite 20 1/2 po.

2e prix (ex aequo) : André Beaulieu, truite 20 1/2 po. (Désolé, nous n'avons pas la photo).

Pour clore cette semaine festive, un délicieux repas nous a permis de nous régaler. Merci à nos bénévoles qui nous ont servis avec le sourire. Et que dire du groupe Traffiq : la musique et la danse étaient au rendez-vous. Quelle soirée mémorable !

Au nom du Conseil d'administration, nous vous remercions de votre participation,

Lucie Bacon, André Gignac, Lorraine Hallé, Hélène Lemonde, Jean-Michel Picard et Bertrand Richer.

Dans ce numéro :

Tournoi de pêche 2024	1
Calendrier des activités à venir	2
Tournoi de pêche 2024 : Merci à nos commanditaires	3
Publicité XPLORE	
Protection du lac Édouard	4
Comptes municipaux	5
Permis de rénovation ou de construction (rappel)	
Dépôt de branches	6
Chronique l'Avertisseur	
Surplus d'eau dans le réseau d'égout municipal	7
Distribution d'arbres	
Des nouvelles de votre Coop	8
AGA de la Coop de Lac-Édouard	
Ciné-Club Lac-Édouard	9
AGA d'ADELE	
Coordonnées de la Mairie	10
Dates des assemblées municipales pour l'année 2024	

Calendrier des activités à venir

Avril 2024

Légende : Collecte des ordures ménagères et des matières recyclabes

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		9 J'ai un rendez-vous pour UNE PRISE DE SANG 8 h Conseil municipal 17 h	10	11	12	13
14 Ciné-club 14 h Voir p 9	15	16	17	18	19	20
21 Ciné-club 14 h Voir p. 9 28	22 29	23 30	24	25	26	27

Mai 2024

Dorénavant, pour prendre un rendez-vous avec la Dre Amélie Sauvé veuillez communiquer avec le GMF du Haut-Saint-Maurice. Pour rejoindre sa secrétaire, **composez le 819-523-3084 et ensuite appuyez sur le 3. Il ne faut plus téléphoner à la mairie pour prendre un rendez-vous.**

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11 Distribution d'arbres Voir p. 7
12 Fête des Mères	13	14 Conseil municipal 17 h	15	16	17	18

Pour prendre un rendez-vous ayant trait à une prise de sang à Lac-Édouard, veuillez composer le 819-523-4581, **poste 2600**

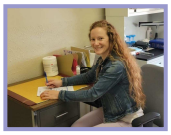

La Dre sauvé accueillera ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire comme d'habitude.
Prochain rendez-vous : le vendredi 24 mai.

Note : Il ne faut plus téléphoner à la mairie pour prendre un rendez-vous.

Tournoi de pêche 2024 : Merci à nos commanditaires

Tournoi de pêche
Du 2 au 8 mars 2024
Liste des commanditaires

Puit Bec	Concept Graphik
Carstar	Pronature
Entreprise Gilles Cloutier	Gîte le Presbytère
Seigneurie du Triton	Camping Lac Aux Sables
Excavation Lac Édouard	Gestpro
Atelier Mécanique Industrielle	Mégaburo
Pourvoirie le Goéland	Groupe PRG
Local Map	Domaine Lac Édouard
Fabmac	Les Champignons du Lac Édouard
Motel des 9	Les Coffrets de Lorraine
A. Robert recycleur	Lessard Buick Chevrolet GMC
S.G. Extincteur	Municipalité de Lac-Édouard
Pierlou Déménage Tout	Maximum Location
Garage Bertrand Richer	Prestolam
RVA Sébastien Provencher	

Merci également à la Municipalité de Lac-Édouard pour sa grande collaboration et l'aide apportée.

Les membres du Conseil d'administration d'ADELE,

Lucie Bacon, André Gignac, Lorraine Hallé, Hélène Lemonde, Jean-Michel Picard et Bertrand Richer

Publicité XPLORE

Protection du lac

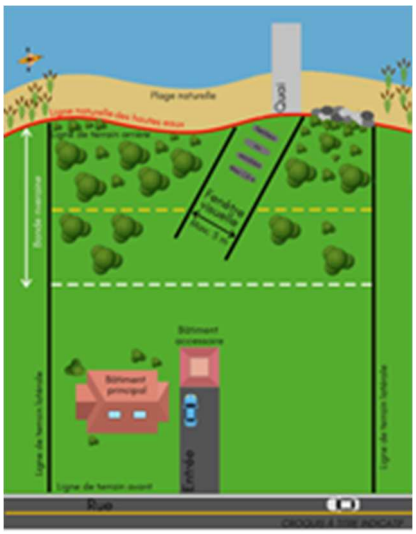

Dans le but de protéger le lac Édouard et la valeur de vos propriétés, les instances gouvernementales provinciale et municipale ont adopté différentes lois et règlements.

Parmi ceux-ci, la protection des berges revêt un intérêt particulier pour notre lac. Ainsi, une bande riveraine de 25 mètres à Lac-Édouard est une zone de non-construction. Et la première partie de cette zone, 20 mètres à partir de la limite des hautes eaux doit être une zone de végétation permanente non entretenue.

► **Les rôles de la bande riveraine – les 4 F**

1. **F**reine les sédiments en ralentissant l'eau de ruissellement et en prévenant l'érosion des sols.

2. Filtre les polluants, prévenant ainsi la prolifération des algues et des plantes aquatiques, en absorbant les apports de nutriments.

3. Fournit de l'ombrage, ce qui rafraîchit le bord de l'eau.

4. Favorise les conditions de vie de la faune et de la flore en assurant une température adéquate et un milieu propice à la reproduction, exempt de sédiments. Nous vous invitons à consulter le site internet de la coopérative RAPPEL pour en apprendre davantage. Si vous avez besoin d'aide pour la revégétalisation de votre berge, veuillez communiquer avec notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier, au 819-653-2138.

Station de lavage

De plus, les travaux du comité « Accès au lac » vont bon train. Ayant trait à ce sujet, nous vous invitons à lire l'article paru dans La Presse+ du mardi 2 avril 2024 :

Faire barrière aux envahisseurs (aquatiques) : Moules zébrées et autres envahisseurs.

Le lac Édouard n'est pas sujet à une invasion et à l'établissement d'une population de moules zébrées ni de moules quagga. Le pH de l'eau du lac serait trop bas (eau acide) et la concentration de calcium y serait trop faible. Les recherches continuent sur le sujet (milieu optimum pour l'implantation et le développement de ces moules). Mais pour l'instant tout semble indiquer que notre lac est « immunisé ». Toutefois, les plantes aquatiques exotiques envahissantes sont un enjeu important justifiant le lavage des embarcations.

Spectacle au Complexe culturel Félix-Leclerc

Ce qui coule dans les veines de Yoan depuis toujours, c'est le goût de faire les choses à sa manière. Il livre dans ce spectacle ses nouvelles chansons new country au son plus musclé et audacieux. Un artiste arrivé à pleine maturité, qui en surprendra plus d'un.

Date, heure et lieu

- Le samedi 11 mai 2024, 20 h 00
- Salle Vincent-Spain, 725 Bd Ducharme, La Tuque, QC G9X 3B4, Canada

Comptes municipaux

Suite à la dernière séance du Conseil municipal, il fut prit la décision de remettre les comptes à payer ainsi que les comptes ratifiés sur le site internet de la Municipalité.

Vous pourrez les trouver dans les accès rapides sous l'onglet Séances du Conseil. Recherchez la date que vous désirez consulter et cliquez sur : VOIR LES DOCUMENTS, tel que le montre la photo ci-dessous.

Pierre Arseneault, directeur général

Permis de rénovation ou de construction (rappel)

Prévoyez-vous effectuer des travaux de construction ou de rénovation ? Si vous pensez faire ces travaux au printemps ou à l'été 2024, parlez-en d'abord avec notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier.

Nous vous rappelons l'importance de vous préparer tôt dans la planification de vos travaux puisque des délais sont à prévoir pour l'obtention de votre permis. Un permis de construction ou un certificat d'autorisation est délivré dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés.

Ces judicieux conseils vous éviteront bien des erreurs et de plus, vous détiendrez un permis bien en règle. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec M. Bouvier au 819-653-2138. Il est présent au bureau du lundi au mercredi, de 9 h à 16 h.

Merci de votre collaboration,

Pierre Arseneault, directeur général

Dépôt de branches

L'an dernier, la Municipalité de Lac-Édouard avait mis à la disposition des villageois un site situé derrière le garage municipal du 111, Chemin Côté sur lequel ils pouvaient déposer les branches d'arbres issues d'un déboisement ou d'un élagage.
Nous tenons à vous aviser que ce site est maintenant fermé.

De plus, les conteneurs situés derrière le garage municipal sont à l'usage exclusif des employés municipaux. Les terrains municipaux ne sont pas des dépotoirs. **La cabane verte est à l'usage exclusif des citoyens qui ne sont pas déservis par la collecte :** seulement des ordures ménagères, placées dans des sacs, peuvent y être déposées.

Tout autre objet : branche, tronc d'arbre ou résidus, doit être déposé à l'Écocentre de La Tuque, 1220, Chemin des Pionniers La Tuque, Québec G9X 3N6. Tél :819 523-6928. C'est gratuit pour les citoyens de la Municipalité de Lac-Édouard.

Notez que des caméras seront installées à ces emplacements. Le site sera donc sous surveillance et des amendes prévues (entre 300 $ et 2 000 $) seront émises aux contrevenants. Consultez le # de règlement 173-2020 sur le site de la municipalité pour obtenir plus d'informations. Voir l'onglet RÈGLEMENTS MUNICIPAUX et taper le # du règlement soit : 173-2020.

À titre d'information, la première cueillette des encombrants se fera le mercredi 22 mai 2024.

Nous vous remercions de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général

Chronique l'Avertisseur

Comme vous avez pu le constater, la neige est en minime quantité cette année et une grande partie est déjà fondue.

Un printemps hâtif peut aussi signifier feux de forêt hâtifs. En effet, la plus grande menace pour notre communauté, ce sont les feux de forêt. De plus, en cette période de l'année, beaucoup de feuilles mortes jonchent le sol et constituent un combustible parfait pour le déclenchement d'un feu.

À chaque année, la SOPFEU enregistre plusieurs incendies de forêt dans la province. L'organisation municipale de sécurité civile est déjà mobilisée et peut s'attendre à une saison chaude en raison de ces facteurs,

Sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard, la forêt est omniprésente. Soyons donc prévoyants en évitant de faire des feux de broussailles et des feux à ciel ouvert. Hélas, ce comportement est souvent la cause d'un nombre important d'incendies à l'extérieur ou en forêt et bien souvent même d'incendies de bâtiment. **« Un feu extérieur à ciel ouvert (soit un feu directement au sol qui pourrait se propager librement) est tolérance zéro.»** Toutefois, si cela est nécessaire, il vous faut un permis de l'inspecteur municipal pour ce type de feu.

Soyons préventifs afin d'éviter de reproduire le scénario des feux de forêt de l'été 2023.

Alexandre Bilodeau
Directeur adjoint et chef de la division prévention

Surplus d'eau dans le réseau d'égout municipal

Comme à chaque année, au printemps, lors de la fonte des neiges, la nappe phréatique est haute. Nous notons une arrivée d'eau excédentaire dans notre système de traitement des eaux usées. Cet excédent d'eau a pour effet de surcharger toutes les composantes du système, d'en diminuer l'efficacité et d'augmenter les risques de bris.

Afin de régler la situation, l'inspecteur municipal ainsi que le responsable des eaux usées, feront des visites aléatoires des sous-sols des maisons du village (connectées au réseau des eaux usées municipal). Les citoyens qui ont une pompe submersible raccordée au REU auront un délai de deux (2) semaines pour corriger la situation sans quoi, la Municipalité appliquera l'article 27 du Règlement 150-2016 et des amendes pourraient être données.

Toutes ces mesures ne visent qu'un seul but : assurer à tous les citoyens dont la résidence est raccordée au réseau d'égouts municipal le meilleur service possible quant au traitement de leurs eaux usées et éviter l'installation d'équipements supplémentaires, toujours très coûteux.

Nous comptons sur votre collaboration,
Pierre Arseneault,
Directeur général

En vertu de l'article 27 du Règlement 150-2016 relatif aux rejets dans le réseau d'égouts de la Municipalité de Lac-Édouard,

« Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement ou entrave le travail d'un fonctionnaire ou employé chargé de l'application de ce règlement, lui fait une déclaration fausse ou trompeuse ou refuse de lui fournir un renseignement ou un document qu'il a le droit d'obtenir en vertu du règlement commet une infraction et est passible des amendes suivantes :

1° dans le cas d'une première infraction, une peine d'amende maximale de 1 000 $ pour une personne physique et de 2 000 $ pour une personne morale;

2° en cas de récidive, une peine d'amende maximale de 2 000 $ pour une personne physique et de 4 000 $ pour une personne morale. »

Distribution d'arbres

Dans le cadre de « Mai, mois de l'arbre et des forêts », **le samedi 11 mai,** à compter de 9 h, et ce, jusqu'à 11 h, au Magasin général, il y aura distribution d'arbres provenant de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

Apportez vos contenants (boîtes, sacs, etc.).

C'est gratuit ! Premier arrivé, premier servi !

Lac-Édouard, un rendez-vous avec la nature !

MAi MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS #faitdebois

Des nouvelles de votre Coop

Madame Hélène Lemonde, gérante du Magasin général de la Coop, a pris la décision de relever de nouveaux défis au sein d'une autre entreprise. Nous voulons la remercier sincèrement pour tout le travail accompli pour la Coop.

Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite dans son nouvel emploi.

Au nom de tous les membres du Conseil d'administration
de la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard,

Rollande Lecours, secrétaire

Une nouvelle employée fait son entrée au Magasin général. Madame Sophie Pointeau est la nouvelle commis-caissière de la Coop.

Elle est originaire de France, plus précisément de la Bretagne. Sophie vit au Québec depuis déjà cinq ans. À son arrivée, elle travaillait à la Pourvoirie Le Rochu durant la belle saison. Durant l'hiver, elle était assistante-gérante d'un dépanneur de Saint-Charles-Borromée, dans la région de Joliette.

Bienvenue Sophie à la Coop de Lac-Édouard.

AGA Coop de Solidarité de Lac-Édouard

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOP DE SOLIDARITÉ DE LAC-ÉDOUARD

Le dimanche 28 avril 2024 à 9 h, au Centre communautaire de Lac-Édouard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Présences
4. Lecture de l'avis de convocation
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 28 mai 2023
7. Rapport du président et rapport d'activités
8. Modifications des règlements généraux
9. Présentation des états financiers
10. Nomination d'un expert comptable
11. Élection des administrateurs
12. Période de questions
13. Clôture de l'assemblée

Il est important d'être présent à l'AGA afin d'exprimer vos idées en vue de la réussite de ce service de proximité.

Au plaisir de vous accueillir,
Rollande Lecours, secrétaire

Chocolat de Pâques

Voici le nom des gagnant·e·s :

Lucas Chabot et Sylvie Gagnon.

À Lac-Édouard, l'achat local d'abord !

Achetons chez-nous. Soyons solidaires. Si vous avez des suggestions ou des commentaires n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante :

► gestion@cooplacedouard.ca

Pour connaître nos nouveautés, suivez-nous sur Coop Solidarité du Lac-Édouard.

Venez vous joindre à nous le 28 avril.

Vos suggestions sont importantes !

Ciné-Club Lac-Édouard

À tous les cinéphiles, le dimanche à 14 h, nous vous attendons au Centre communautaire, 195, rue Principale, pour de nouvelles projections. Bienvenue à toutes et à tous.

Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Genre	Principaux Acteurs	Réalisateur
2024-04-14	Capitaine Philips	Film à suspense	Tom Hanks, Barkhad Abdi	Paul Greengrass
2024-04-21	La drôle de vie de Timothy Green	Comédie fantastique	Jennifer Garner, Joel Edgerton	Peter Hedges
2024-04-28	Les hommes de ma mère	Drame	Léane Labrèche-Dor, Marc Messier	Anik Jean

En avril 2009, un esquif embarquant quatre pirates somaliens, aborde, après une première tentative ratée, le porte-conteneurs américain *MV Maersk Alabama* qui navigue au large de la corne d'Afrique. L'équipage se cache dans la salle des machines et parvient à rendre le bateau inopérable.

Le chef des pirates part à leur recherche mais se fait neutraliser. Cependant, les trois autres pirates à bord détiennent le capitaine. Ce film est inspiré d'une histoire vécue.

La drôle de vie de Timothy Green

Cindy Green et Jim Green, un couple sans enfant, se sentent frustrés par leur incapacité à en concevoir. Une nuit, ils rêvent de leur progéniture idéale et écrivent les caractéristiques de l'enfant et ses événements de la vie sur des morceaux de papier. Le couple met les notes dans une boîte et les enterrent dans leur cour.

Après une nuit d'orage à Stanleyville, arrive le matin, un garçon de 10 ans à leur porte. Ils se rendent compte que l'enfant, nommé Timothy, est beaucoup plus spécial que ce qu'ils avaient imaginé.

Pour respecter les volontés de sa mère excentrique qui vient de mourir, Elsie, jeune femme à l'aube de la trentaine, doit retrouver les cinq ex-maris de celle-ci pour disperser ses cendres en cinq endroits significatifs pour eux.

Elle devra donc renouer avec ses anciens beaux-pères mais surtout avec son père avec lequel elle est en mauvais termes depuis longtemps. Cinq hommes, cinq rencontres marquantes et inattendues.

ADELE : Assemblée générale annuelle

Au Centre communautaire, le samedi 25 mai 2024 à 10 h, il y aura l'AGA d'ADELE.

Venez prendre connaissance des dernières réalisations ainsi que des projets en cours et à venir.

De plus, si vous avez un intérêt à vous joindre à l'équipe, deux postes d'administrateurs sont en élection.

Apportez votre carte de membre ou renouvelez-la sur place.

Bienvenue à toutes et à tous.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours @icloud.com
Collaboration : Pierre Arseneault

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER
Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / 819-989-0451
Courriel : info@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES
Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION
Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Madame Jeannie Carrier
Tél. : 653-2438 / Courriel : adr@lacedouard.ca

SUPERVISEURE COMPTABLE
Madame Nancy Larreau
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU
Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
Tél. : 819-653-2238
Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
Le mardi 14 mai 2024 à 17 h
Bienvenue à toutes et à tous !

Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard :

- Procès-verbal des assemblées municipales,
- Journal « Le Tour du Lac »,
- Avis publics, etc.,

inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), au bas de la page d'accueil.

C'est le meilleur moyen d'être informé.

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2024

9 janvier	9 avril	9 juillet	8 octobre
13 février	**14 mai**	13 août	12 novembre
12 mars	11 juin	10 septembre	10 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 17 h.

Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.